

Réunion DGCS cellule COVID – 3 avril 2020

Accès aux droits et biens essentiels

Quelques points introductifs par la DGCS

- Plateforme Jeveuxaider – 250 000 personnes se sont manifestées
- Sur le public des personnes sans abri, pour beaucoup hébergées dorénavant en hôtel car on a procédé à une mise à l'abri en lien avec la DIHAL et les préfets. On a passé commande de tickets service via UP pour ces personnes-là, et dès lors qu'elles n'ont pas accès à l'aide alimentaire.
- La circulaire du 27 mars a vocation à couvrir l'ensemble des sujets.
- Remontée des référents par association par département : il en manque quelques-unes, l'annuaire sera partagé à toutes les assos si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

1/ Coordination de la poursuite des activités de distribution alimentaire, en lien avec les acteurs publics et privés sur les territoires, dont chèques services :

Restos du cœur : Les assos ne sont pas toutes demandeuses d'un rôle de coordination : en tout cas côté Restos du cœur, clarification.

Notamment, il est évoqué que certains préfets « réquisitionnent » les associations. Il est rappelé ne nous ne sommes pas des « obligés » de l'Etat

Secours Catholique : circulaire la bienvenue même si insuffisamment directive, les situations en campements, squats et bidonvilles non citées. Et concernant la coordination avec les DDCS, les retours terrain : (fonctionne bien dans l'Allier, l'Indre et Loire... Aucun contact en Morbihan, Sarthe, Indre, Drôme, Ardèche, Calvados ne prend pas la mesure de l'urgence).

Réponse : demande est faite de remonter les endroits qui posent problème spécifiquement.

Secours Catholique : alerte sur le fait que la distribution des chèques services pilotée par la DIHAL, dans les Yvelines avait discriminé les sans-papiers.

Réponse : la DIHAL en charge des chèques services a pris bonne note de l'observation. En a profité pour annoncer une conférence téléphonique prévue à 17h avec les têtes de réseau associatives qui distribueront les chèques services. 7€ max par jour et par personne pendant un mois, pour des personnes sans abri, sans aucune prestation, qui n'ont pas accès aux distributions d'aide alimentaire. Objectif de couvrir 60 000 personnes pour une période d'un mois pour les personnes qui n'ont rien d'autre. Sont visées les personnes en bidonvilles, à la rue, à l'hôtel. Une première commande est partie pour 15 jours. 220 000 enseignes acceptent ces chèques services. Cinq premiers départements d'IDF livrés hier, d'autres ce matin dont le 93 qui est le département où la demande est la plus forte (la Croix-Rouge identifiée comme association distributrice). Aussi des livraisons dans les DOM.

ATD : attention, si vous n'identifiez qu'un acteur comme la Croix Rouge sur un territoire comme la Seine-Saint-Denis, vous passez à côté de certaines populations. Il faut une communication large aux associations.

Réponse : Julien Denormandie a communiqué. Il peut aussi y avoir une forme de sous-traitance entre associations qui est organisée.

.2/ Problématiques de l'approvisionnement en denrées : coordination des dons, financements de l'achat de denrées (dont FEAD)

DGCS : on travaille avec la DGA à une fiche pour les nouveaux donateurs, pour les orienter vers les associations qui existent, et rappeler les consignes sanitaires. Les fonds FEAD pourront être fléchés, de même ceux fléchés habituellement vers les épiceries sociales.

Remontées :

- Il faut au maximum s'appuyer sur les acteurs habituels qui sont au courant des règles sanitaires.
 - Beaucoup de nouveaux donateurs
 - Manque de capacités de stockage (notamment pour le frais, car on a de nouveaux donateurs)
 - Problèmes de livraison des dons agricoles (notamment en sec, donnés en région parisienne) sur l'ensemble du territoire, notamment la Corse.
 - Difficultés de transport : quantités énormes dans certaines régions, parfois besoin de reconditionner, quel accès à des cuisines centrales. J'ai 18 tonnes de salades, mais dans quelles caisses bois / plastique... (Solal).
 - Récupération de denrées qui ne trouvent pas d'issue dans les marchés.
 - Difficultés d'approvisionnement (Secours pop) sur des produits secs essentiellement. On est prudent dans cette période de soudure entre 2 FEAD.
 - Les stocks en outre-mer sont écoulés très rapidement. Alerte sur la Réunion.
 - Manque de denrées sur les territoires. La moitié des territoires sont en manque (Croix Rouge). Notamment fruits et légumes et produits frais.
 - L'enveloppe qui sera attribuée par le FEAD sera très importante
- ⇒ La DGCS va revenir vers les assos concernées sur ces points qui doivent être instruits.

. 3/ Adaptation de l'activité à la sécurité des bénévoles, des salariés, et des personnes accueillies.

Question des équipements de protection.

DGCS : l'Etat est à vos côtés en termes de financement. Notamment du côté FEAD, l'Union européenne ouvre ses crédits pour accompagner les nouveaux modes de distribution. On attend vos informations sur les besoins nouveaux. La direction générale des entreprises a mis sur son site de quoi mettre en relation les fournisseurs sérieux et les demandeurs pour les masques non chirurgicaux. On travaille à financer des achats groupés.

Question : seules les associations financées par le FEAD peuvent y prétendre ? Réponse : non, on va vous donner le lien du site qui met en relation.

Croix Rouge : les crédits FEAD qui seront débloqués seront fléchés sur les équipements ?

DGCS : non pas de concurrence entre ces deux soutiens.

Autres assos : vraie incompréhension des bénévoles de ne pas être livrés en masques. Des annonces ont été faites, le milliard de masques commandés par l'Etat. On comprend la priorité donnée aux soignants, mais on a besoin pour nos bénévoles d'équipements de protection. // La distribution alimentaire est elle aussi une activité vitale. Elle devrait être prioritaire.

DGCS : on participe au dialogue de répartition des masques suivi au niveau de l'Etat, et on met sur le même niveau les agents de l'Etat sur le terrain et les salariés et bénévoles des associations caritatives qui en ont besoin.

Question : doit-on attendre que votre démarche aboutisse ?

Réponse : toutes les initiatives que vous pourrez prendre dans la semaine et qui peuvent être fructueuses sont à mettre en place. On ne peut à ce stade donner aucun élément de calendrier. Le plus opérationnel c'est le site de la DGE avec la liste des fournisseurs et la capacité à produire.

Saint-Vincent-de-Paul : gel hydro-alcoolique serait en rupture ?

DGCS : Jean-Marc Froard dit n'avoir pas vu d'alerte en ce sens.

Secours populaire, Banques alimentaires, CCAS : Il en va du respect des bénévoles, des personnes qu'on soutient. On réitère les constats de la semaine dernière. Il y a de vrais manquements et on ne peut s'en remettre à des initiatives individuelles : on a essayé d'aller vers des marchés chinois, mais on n'a aucune garantie. On ne peut que s'en remettre à vous.

Réponse : il en va de même pour les policiers, y compris de masques non sanitaires. Je vous déconseille de vous fournir en Chine, mais il y a une offre française qui monte en charge de jour en jour, on essaie de monter un dispositif plus centralisé.

. 4/ Les dérogations aux mesures de restriction à la circulation, pour les salariés, les bénévoles, les personnes accueillies.

DGCS : La circulaire est claire. Il faut que la notion de tolérance couvre l'ensemble du sujet

Isabelle B (ATD) : demande si une famille peut être mise à l'abri dans une maison de familles, vers le Jura.

Réponse : oui ça peut être un motif valable, les tensions intrafamiliales. Parmi les motifs familiaux impérieux.

.5/ La mobilisation des bénévoles, notamment via les plateformes mises en place par l'Etat

Sont recensés au titre des aides alimentaires et d'urgence, près de 500 missions validées par la plateforme, avec des mises en relation constatées sur tout le territoire.

Il y a d'autres missions : lien avec les personnes fragiles ou isolées, etc. Surtout IDF, Occitanie, AURA, Grand Est. Vos réseaux sont présents sur le site. Les responsables de la plate-forme sont à votre disposition pour le déploiement de ce dispositif avec les grands réseaux.

La DGCS annonce qu'il y a un référent du déploiement du dispositif.

.6/ L'estimation de l'impact financier de la gestion de la crise pour les associations

Denis Darnand : certains ont envoyé aux pouvoirs publics une évaluation de l'impact financier de la crise pour votre structure (on ne vous demande pas une enquête détaillée dans vos réseaux, mais une estimation à dire d'expert). On va vous faire passer un tableau très simple avec 6 entrées : les dépenses nouvelles liées à l'adaptation de l'activité, les achats de denrées ou biens distribués à vos bénéficiaires (surcoûts ou moindres coûts), éventuelles baisses de dons en nature pour appréhender l'impact de la crise – en lien avec l'augmentation des achats, et le point sur les denrées.

M. Imbert / Secours populaire : baisse des ressources collectées à prendre aussi en compte. On mène des braderies etc. pour se financer, or ce manque à gagner se chiffre à plusieurs millions par mois. Tant mieux que le sujet soit enfin pris en charge. On parle des ressources qui permettront la continuation de l'action. Et les vacances d'été seront cruciales en sortie de confinement.

Croix-Rouge : on fait face exactement aux mêmes difficultés.

Emmaüs : concernant les organismes d'accueil communautaires (OACAS), on rencontre des difficultés sévères, plusieurs qui étaient déjà fragiles pourraient être mises en faillite. L'impact est du domaine du vital. Le souci se pose pour plein d'entreprises et d'associations, nous n'y échappons pas.

Emmaüs a d'ores et déjà mis en place un fonds d'entraide solidaire pour essayer de palier à ces difficultés.

UNCCAS : les CCAS ne mettront pas la clé sous la porte, mais un CCAS de Bretagne a dépensé en une semaine son budget d'aide alimentaire mensuel. Avec des manques de liquidités aussi.

Saint-Vincent-de Paul : le risque est que les besoins augmentent encore

D. Darnand : on va faire le point de situation déjà à ce jour.

SC : attention les DDCS nous incitent à flécher nos demandes de subvention vers la gestion d'urgence, au risque de déshabiller notre capacité d'action sur l'année.

DGCS : On essaie de distinguer les crédits spécifiques à la crise et les dispositifs de sortie de crise

Restos du cœur : on a fait remonter des cambriolages au début de confinement. Ça semble s'être calmé

ATD / SC : accès aux liquidités pour les ménages modestes, enjeux d'ouverture de seulement 10% des bureaux de poste.

DGCS : le sujet est pris au plus haut niveau à Bercy, à la Banque de France, et le maximum de moyens mobilisables l'ont été pour assurer l'approvisionnement des guichets, l'étalement des retraits...

SC : Quelques points supplémentaires :

- Concernant une prime de solidarité exceptionnelle, on reste sans nouvelles.
- Outre l'alimentation, gros enjeux d'hygiène pour les personnes à la rue dans le Rhône, les Bouches du Rhône avec des remises à la rue
- Alerte continue sur Calais, Grande-Synthe, les squats... des communautés craignent plus de mourir de faim que du virus

Réponse : sur ces situations particulières, la mobilisation des services de l'Etat ne faiblit pas, avec des mises à l'abri dans les meilleurs délais possibles. L'enjeu de l'hygiène est bien identifié aussi. [aucune réponse sur la prime]

Céline / DGCS : on est extrêmement preneurs de vos retours. Mettez-moi en copie celine.lemma@social.gouv.fr